

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 37

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— A lui-même.

— Eh bien, je m'en suis déméfié. Notre voisin, Louis de la pinte, était abonné au *Croquis vaudois*, et j'ai vu votre potret dessus, que ma foi vous êtes craché au tout fin, et y me semblait bien que je vous reconnaissais; seulement vous étiez en militaire.

— Le *Croquis vaudois*! Etes-vous du canton de Vaud?

— Aloo!

— Ah! vraiment! J'ai eu une domestique qui venait de votre pays.

— Ouai! Qui ça?

— Une brave personne: Rosalie Bonzon, de Pompaples.

— Taisez-vous! Ce veut être la sœur au fratai. J'avais bien entendu dire qu'elle était partie dans l'étranger. Ah! elle a été servante chez vous?

— Yà... oui, oui.

— Eh bien, ma foi elle doit s'encreoire. Dans tous les cas, respect pou elle.

— C'est un beau pays que le canton de Vaud, dit-on, j'ai toujours eu envie d'aller le voir.

— Ah! vous n'y avez jamais été! C'est bien dommage que vous ne soyez pas venu à la Fête des Vignerons. C'était rude beau, et pi vous auriez entendu Currat chanter celle des Armailli comme jamais de votre vie.

— Oui, je crois que c'était beau. J'en ai lu des détails dans le *Courrier de la Côte*.

— Oh bien, c'était rien de lire; il fallait y voir. Avec ces vieux Suisses! en voilà des gaillâ! tonaire!

— Oh! je sais que les Suisses de l'ancien temps étaient de vaillants soldats.

— Oui, mais y n'avaient que des z'hallebardes. A présent qu'on a le Vetreli, faudrait pas s'y froter. A propos, mossieu Bismarque, entre nous, cette affaire de Volguemute, vous savez, c'est fini.

— Ah! vous y pensez encore! Eh bien, c'est fini, en effet. Quand j'ai vu que la Suisse était si crâne, j'ai conseillé à l'empereur de ne pas pousser les choses plus loin.

— Vous avez bougrement bien fait, parce que si l'affaire s'était engrenée, on y aurait été de tous les cantons, et y n'y a pas! on a huit divisions, sans compter la landwehr, la landsturm et les non-combattants. Mais, dites voi: vous avez démissionné du gouvernement depuis ça; ça n'allait rien tant bien avec ce nouveau empereu?

— Oh! ce n'est pas cela; je me fais vieux, voyez-vous, et j'ai besoin de repos.

— D'accord, je dis pas le contraire; mais on a dit par chez nous que vous ne vous accordiez pas aussi bien qu'avec le vieux. C'est le tonnerre, ces jeunes! C'est tout comme chez nous; depuis

qu'on a un jeune syndic, tout est à beteti dans la commune.

— Eh que voulez-vous! mais il faut que je vous quitte pour aller me faire raser. Au revoir!

— Eh bien, à l'avantage, mossieu Bismarque; y faut que je me dépêche de tracer à la gare. Charmé d'avoir fait votre connaissance...

Et su z'u remontâ su lo train.

— Tè bombardâi te pas po on Pétolon, se lâi é fé; ne sé pas coumeint t'as ousâ allâ dévesâ à cé Bismarque!

— Et pourquoi pas! y'é bin dévezâ à Eytet quand l'étâi président dâo Conset d'Etat; et vâi-tou, clliâo gros ont bio ètrè dâi gros, faut pas tant ein avâi poaire; c'est dâi z'homme tot coumeint lè z'autro.

Distraction d'un metteur en pages. —

Dans un journal de New-York, deux faits-divers se suivaient, dont l'un relatait un sermon prêché par un révérend, et l'autre les mésaventures d'un roquet poursuivi par des gamins, puis enfin arrêté par un policemen, qui le reconnut enragé.

Le metteur en pages ne prit pas garde aux dernières lignes du premier fait-divers ni aux premières du second et les juxtaposa comme suit:

« Le révérend James Ellonsen a prêché un sermon d'adieu, dimanche dernier, devant un immense auditoire. Il a annoncé, d'une voix émue, que son médecin lui avait ordonné de traverser l'Atlantique, pour remettre, sous le ciel de la France, sa santé chancelante.

» Après une exhortation chaleureuse, il est parti au galop, longeant Benefit-Street et se dirigeant vers le collège, où de jeunes vauriens l'ont arrêté et lui ont attaché une casserole fêlée à la queue. Orné de cet appendice, il reprit sa course, de plus en plus désordonnée, jusqu'à ce qu'un policemen, le croyant enragé, l'abattit d'un coup de revolver. »

La livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient: Un humaniste français au XVI^{me} siècle: Guillaume Budé, par M. E. de Budé. — L'étincelle. Nouvelle, par M. T. Combe. — Une biographie du capitaine Cook, par M. Auguste Glardon. — L'hygiène privée, par M. Léo Quesnel. — La Sibérie, par M. D. Landal. — Les conserves alimentaires, par M. E. Lullin. — Le mouvement littéraire en Italie, par M. E. Rod. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

THÉÂTRE. — On annonce, pour mercredi, une représentation donnée par la troupe de M. Simon, avec le concours de M. Coquelin, cadet et de Mlle Marie Kolb. On ne pouvait espérer un plus heureux début de notre saison théâtrale.

Une bonne œuvre. — Un comité de dames et de messieurs s'est formé, il y a quelques années, à Villeneuve, dans le but de se procurer la somme nécessaire à l'achat d'orgues, pour l'église de cette localité. A cet effet, il organise, pour les premiers jours du mois prochain, une vente qui aura lieu à Villeneuve, et que nous recommandons vivement à tous les amis de notre église. Les dons peuvent être adressés à MM. Roud-Testuz, Joly, préfet, et Jaques, pasteur, à Villeneuve, ou déposés au *Bureau du Conteur*.

Boutades.

Au restaurant:

— Dites-moi, Baptiste, c'est bien du canard sauvage que je mange là?

— Oh! oui, monsieur, tellement sauvage qu'il a fallu lui donner la chasse un bon quart d'heure dans la basse-cour avant de l'attraper.

Un malheureux poète pénètre timidement chez le directeur d'une grande revue:

— Voici quelques vers, monsieur, que je voudrais...

Le directeur, sans s'arrêter d'écrire:

— Très bien, monsieur. Auriez-vous l'obligeance de les mettre vous-même au panier? Je suis tellement occupé en ce moment...

M. Prudhomme cause avec un compagnon de voyage qui est un farceur renommé:

— Avez-vous des enfants, monsieur? lui demande M. Prudhomme.

— Oui, j'ai un fils.

— Fume-t-il?

— Il n'a jamais de sa vie touché à une cigarette.

— C'est très bien cela.... Va-t-il au café?

— Jamais il n'y a mis les pieds.

— Mes compliments... Rentre-t-il tard?

— Il se couche toujours après dîner.

— Oh! mais c'est décidément un garçon admirable... Quel âge a-t-il donc?

— Deux mois, monsieur!

Sur le boulevard, un joyeux promeneur à son voisin:

— Figure-toi, mon cher, que ma belle-mère m'a été enlevée.

— Allons donc! et par qui?

— Par un cyclone!

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3/10 différé à fr. 49. — Canton de Genève 3/10 à fr. 101. — Principauté de Serbie 3/10 à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE